



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des Outre-mer

Présentation du rapport d'activité 2016 de l'AFD en outre-mer

Déclaration à la presse

20 juillet 2017

Seul le prononcé fait foi

M. le directeur de l'Agence Française de Développement, cher Rémy Rioux,

Mesdames et messieurs,

C'est la toute première fois que le ministère des outre-mer accueille l'Agence Française de Développement pour présenter son rapport d'activité annuel en outre-mer. Et je me félicite de voir autour de moi à la fois des médias spécialisés dans le développement et des médias ultramarins.

Cette invitation n'est pas anodine.

Si j'ai souhaité que vous soyez à nos côtés, et je vous remercie d'avoir accepté mon invitation, c'est avant tout pour souligner votre rôle majeur en faveur des outre-mer, pour valoriser vos interventions mais également pour évoquer nos ambitions communes pour demain.

Au même titre que Bercy et le Quai d'Orsay, le ministère des outre-mer exerce une co-tutelle sur les activités de l'Agence Française de Développement.

J'ai moi-même, en tant que secrétaire d'Etat au développement, exercé cette tutelle entre 2014 et 2016.

J'ai pu constater à quel point l'AFD est précieuse pour concrétiser, en actes, sur le terrain, la vision d'un monde solidaire que porte notre pays.

A commencer par les outre-mer qui représentent environ 20% des engagements financiers de l'agence, ce dont on a pas toujours conscience...

Cette vision d'un « monde en commun », qui est d'ailleurs votre slogan, justifie votre double casquette à l'international et dans nos territoires d'outre-mer qui sont au cœur de l'activité de l'agence et doivent le rester.

D'ailleurs en outre-mer, et vous aurez l'occasion de le rappeler tout à l'heure, votre engagement s'intensifie chaque année. Votre activité financière a bondi de 60%, passant de 1 à 1,6 milliard d'euro en 2016.

Le secteur du développement a été bouleversé ces dernières années par la notion de développement durable.

Nous sommes sortis d'une vision paternaliste et « Nord-Sud » du développement pour aborder les enjeux de préservation de la planète, de lutte contre la pauvreté et de croissance de façon globale.

Avec le développement durable, il y a cette idée toute simple que les problèmes de la planète - les questions d'environnement, de pauvreté, de croissance, d'inégalités - sont tous liés. C'est vrai pour la planète, c'est vrai pour chaque pays, c'est vrai pour l'hexagone, et c'est vrai pour les outre-mer.

Les territoires, qu'ils soient riches ou pauvres, du nord ou du sud, petits ou grands, ultramarins ou hexagonaux, sont confrontés à des problématiques de développement.

En 2015, la France, avec l'ensemble des pays de l'ONU, a donc adopté 17 objectifs de développement durable. Elle s'est inscrite dans une démarche qui l'engage pour les quinze prochaines années, avec les outre-mer, dans un agenda universel de développement.

L'Agence Française de Développement s'est fortement impliquée dans la construction de cet agenda et la définition de ces objectifs. Je sais que vous continuez d'être investis pour porter cette vision, et c'est fondamental, vis-à-vis des publics jeunes. Mais je souhaite que vous poursuiviez vos efforts pour l'éducation au développement durable en outre-mer.

Car ces objectifs sont un véritable défi que les outre-mer peuvent relever et au travers duquel ils peuvent se réinventer. Par leur potentiel de développement et de croissance, leur taille humaine, l'attachement des ultramarins à leur environnement, la possibilité que leur confère la Constitution d'innover en matière de politiques publiques, les outre-mer sont aux avant-postes de l'avenir de notre pays.

Les ultramarins portent des initiatives, des projets, des innovations en matière de transition écologique, d'économie bleue, de nouvelles filières ou de désenclavement numérique qu'il faudra demain mieux accompagner et faire valoir.

La encore, l'Agence Française de Développement a un rôle à jouer pour valoriser encore mieux demain les projets ultramarins innovants, même les plus modestes.

Nous le disions tout à l'heure, l'AFD a deux casquettes. L'une pour l'international, l'autre pour les outre-mer. Il a pu arriver par le passé que l'agence soutienne des projets concurrents dans la même zone. L'un dans un territoire d'outre-mer, l'autre dans un pays voisin. Bien que très rares, ces événements illustrent une tendance fâcheuse dans notre administration : le travail en silo.

Je souhaite que l'Agence Française de Développement décloisonne ses activités internationale et outre-mer en s'appuyant sur des stratégies régionales de développement durable, en raisonnant par bassin géographique.

Le « monde en commun » ça veut dire aussi que les difficultés des pays voisins de nos territoires d'outre-mer ont des répercussions sur le développement des outre-mer eux-mêmes.

En Guyane, par exemple, ou à Mayotte, les problématiques de développement des pays voisins déstabilisent le tissu social et économique.

Par conséquent, le développement des territoires d'outre-mer est lié au développement de leurs voisins, et leur prospérité est liée à une meilleure insertion dans cet environnement, comme ils ne cessent de le réclamer d'ailleurs !

Pour autant, l'AFD intervient dans de nombreux domaines qui tous participent à un développement équilibré des territoires :

- Le soutien aux collectivités, qui est un soutien financier mais aussi en ingénierie et en conseil. A ce titre **je me félicite que le ministère des outre-mer ait cette année considérablement accru sa participation financière à l'action de l'AFD** : en doublant les bonifications de prêt au secteur local (45 millions d'euros), en finançant des prestations de conseil et d'accompagnement ou en renforçant la mise en place en 2017 d'un équivalent « fonds vert ».
- Le soutien aux entreprises, pour compte propre ou pour celui de la BPI dont l'AFD assure le guichet de financement outre-mer.
- Une action déterminante également dans le secteur sanitaire et médico-social: Vos interventions auprès des établissements de santé et médico-

sociaux et de leurs autorités de tutelle (ARS) en appui des projets financés sont déterminantes et gagneraient à être valorisées.

Les besoins dans ce secteur sont considérables, en particulier à Mayotte et en Guyane. Je veux citer 2 exemples concrets et très attendus des populations :

- La reconstruction du site hospitalier de Petite-Terre à Mayotte. Cette opération de modernisation de l'offre médicale et obstétricale du Centre Hospitalier de Mayotte va permettre la création du premier service de soins de suite et de réadaptation de l'île. Jusqu'à présent, les patients étaient évacués vers La Réunion ou poursuivaient leur rééducation à domicile.
- La construction et l'équipement d'un Institut d'Éducation Motrice à Roura, en Guyane. 60 enfants et adolescents avec des déficiences motrices y seront accueillis par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP). C'est un projet médico-social avec une dimension éducative qui participe au développement de la prise en charge des jeunes en situation de handicap en Guyane.

Je sais votre appétence pour les innovations, même dans le domaine financier. Je compte sur vous pour proposer demain des outils de financements innovants pour nos outre-mer, dans l'ensemble de ces domaines, et dans le respect des priorités que je souhaite partager à travers les 17 objectifs de développement durable.

Pour autant, en lien avec la CDC et la BPI, je souhaite également que l'AFD participe à une démarche de simplification. Les collectivités locales comme les entreprises sont parfois déboussolées par la multiplication des leviers financiers à leur disposition. Nous avons besoin d'outils simples, lisibles, efficaces et articulés.

Je vous félicite sincèrement pour votre engagement en faveur des outre-mer.

Je souhaite vivement que l'AFD poursuive sur cette lancée pour atteindre 1,8 milliards d'euros en 2020 en outre-mer. Je souhaite aussi que l'AFD maintienne, voire accroisse la part que représentent les outre-mer dans son activité globale.

Mesdames et messieurs, j'aurai l'honneur de lancer dans quelques mois les Assises des outre-mer. Ces Assises sont un moment de partage et d'écoute, elles sont également un moment de concrétisation qui verra émerger des projets audacieux, qui je l'espère feront rayonner la France de l'outre-mer et surtout l'idée que nous nous faisons du développement soutenable de notre planète.

L'AFD y aura toute sa place.

A la fois en continuant à accompagner des projets innovants et durables mais aussi en mettant à disposition son expertise économique. Je pense par exemple aux conférences économiques de l'Agence Française de Développement, reconnues par les acteurs ultramarins. Je souhaite que le cycle de ces conférences puisse s'inscrire dans l'agenda des Assises.

Mesdames et messieurs, vous l'aurez compris, les chantiers ne manquent pas et me réjouis de nos ambitions communes pour les outre-mer.

Monsieur le directeur, je vous laisse la parole.

Je vous remercie.